



VIDE GRENIER DU 6 SEPTEMBRE 2026 TREVENANS



BULLETIN D'INSCRIPTION

Article 1 : Ce vide grenier est organisé par l'association Sports Loisirs et l'AAPPMA La Varonne Trévenans.

Il se déroulera le dimanche 6 septembre 2026 de 8h à 17h aux étangs de Trévenans (au bout de la Rte de Vourvenans, en face de Jacoponi /1001 Jeux) et **est exclusivement réservé aux particuliers**.

Article 2 : La participation se fait sur inscription préalable sur le site Helloasso ou dossier papier complet soit :

- *Bulletin d'inscription, attestation sur l'honneur et règlement dûment complété et signé*
- *Règlement par chèque à l'ordre de Sports Loisirs*
- *Copie recto/verso de la carte d'identité*

L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Article 3 : L'installation des stands se fera **à partir de 6h et jusqu'à 8h**, passé ce délai, plus aucun véhicule ne sera autorisé à se déplacer dans l'enceinte du vide grenier. Les emplacements sont attribués selon l'ordre d'inscription et en fonction des disponibilités. Chaque exposant s'engage à respecter le traçage au sol afin de laisser les secours circuler.

Article 4 : Les exposants s'engagent à ne pas vendre de produits alimentaires sur place, tant solide que liquide. Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente de boissons et de restauration. Un café et un croissant seront offerts par emplacement réservé, un ticket vous sera donné au moment de votre arrivée pour un retrait à la buvette.

Article 5 : Les exposants sont tenus de laisser leur emplacement propre au moment de leur départ. **Aucun objet ne devra être laissé sur place.** Ne rien jeter dans la rivière et/ou dans l'étang de pêche. Un sac poubelle par exposant vous sera fourni.

Article 6 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte du matériel de l'exposant. Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Guy TAQUARD au 06 07 41 10 41 ou Martine BOITET au 06 22 30 20 78

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Adresse

Téléphone Mail

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant et ne vendre que des objets personnels et usagés
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(Article L 310-2 du Code de commerce, Article 441-1 du Code pénal)

Désire réserver : ☐ 5 mètres pour 12€ ☐ 10 mètres pour 24€ ☐ 15 mètres pour 36€

Désire réserver : repas à 15 € composé de jambon à la broche, frites, fromage et dessert

Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et du règlement ci-joint, et m'engage à les respecter

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

